APRÈS-MIDI

14 h : Trois cas emblématiques des responsabilités des

services français dans les assassinats de militants

anticoloniaux,

introduction par Gille Manceron, historien

14h 10: l'assassinat de Me Amokrane Ould-Aoudia,

parJean-Philippe Ould-Aoudia

14h 30. L'enlèvement de Mehdi Ben Barka,

par Bachir Ben Barka

14h 50 : L'assassinat de Henri Curiel à Paris en 1978, par

Sylvie Braibant, journaliste

15h 20 : Connaître et reconnaître les responsabilités

politiques françaises dans les crimes coloniaux,

par René Gallissot, professeur émérite à Paris VIII

15h 40 : Réflexions sur les démarches juridiques relatives aux

crimes coloniaux, par Me Michel Tubiana, président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme

16h: Débat

16h 50: Conclusions

17h: Fin des travaux

La journée est organisée à l'invitation de Mme la Députée Marie Georges Buffet, MM. les Députés Noël Mamère et Pouria Amirshahi en présence de Mme Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH et de M. Kamel Jendoubi, président de l'ISIE

En association avec:

L'Institut Mehdi Ben Barka - Sortir du colonialisme

avec le soutien des syndicats français GT ESU Union Syndicale Solidaires: UNSA

CFDT, CGT, FSU, Union Syndicale Solidaires; UNSA, FO

Ainsi que les associations CDTL, FTCR - ATF - ADTF - UTIT - CRLDHT - AIDDA - Collectif 3C - MCTF - REMCC - LDH - MRAP - ATTAC - ATMF - AMF - ASDHOM - le Manifeste des Libertés - ACDA - Cédétim - l'Acort ...



Association Vérité et Justice pour Farhat Hached



60 ANS FARHAT HACHED

A QUAND LA VÉRITÉ SUR LES CRIMES COLONIAUX?

HACHED, Me OULD AOUDIA, BEN BARKA, CURIEL...

Samedi 12 janvier 2013 à

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Salle Colbert de 9 h à 17 h

Colloque présidé par

M. HOUCINE ABASSI

Secrétaire général de l'UGTT



Inscription à cette adresse vj.fhached@gmail.com

pièce d'identité obligatoire pour entrer à l' Assemblée

A QUAND LA VÉRITÉ SUR LES CRIMES COLONIAUX ?

Il y a 60 ans, le 5 décembre 1952, **Fahrat Hached**, fondateur en 1946 et depuis secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens en même temps que l'un des principaux leaders alors du mouvement national tunisien, a été assassiné à Tunis. Ce crime a été commis, sous le couvert d'une organisation terroriste baptisée «la Main rouge», par une branche du service français du SDECE qui, depuis sa création en janvier 1946, dépendait directement du président du Conseil, celui-ci étant alors Antoine Pinay. Il est temps que, 60 ans plus tard, la responsabilité de ce crime, qui a provoqué une immense émotion en Tunisie a pesé lourdement sur l'avenir de ce pays, soit enfin reconnue.

Après avoir rappelé les faits, le colloque interpellera les autorités françaises sur le rôle du gouvernement de l'époque et demandera l'ouverture de toutes les archives relatives à ce crime. Il soulèvera aussi les questions posées par les déclarations, en décembre 2009, à la chaîne de télévision Al Jazira d'un citoyen français qui a revendiqué avoir appartenu de cette organisation, déclaré «si c'était à refaire, je referais» et estimé l'assassinat de Farhat Hached «légitime». Un point sera fait sur la plainte déposée contre lui, pour apologie de crimes de guerre, en mars 2010 par les membres de la famille Hached, la LDH et la FIDH.

Par la suite, le même service du SDECE, avec l'aval d'autres chefs du gouvernement, a continué à assassiner des personnalités engagées dans le combat anticolonial. Le 21 mai 1959, l'un des avocats qui défendait les indépendantistes algériens, **Me Amokrane Ould Aoudia**, du barreau de Paris, a été assassiné dans le IIe arrondissement, rue Saint-Marc, en sortant de son cabinet, par des agents du Service action du SDECE, avec l'aval du Premier ministre Michel Debré.

Le 29 octobre 1965, des policiers français dépendant du SDECE ont prêté la main à l'enlèvement en plein Paris, boulevard Saint-Germain, de l'homme politique marocain et leader tiers-mondiste **Mehdi Ben Barka**, qui a été suivi de sa disparition; jusqu'à ce jour, les Etats français et marocains n'ont pas reconnu leurs responsabilités dans son assassinat.

Le 4 mai 1978, **Henri Curie**l, qui avait animé un réseau français de soutien à la lutte d'indépendance algérienne puis soutenu l'action de Ben Barka, a été assassiné à Paris, dans le Ve arrondissement, par des hommes du Service action du SDECE.

Après l'affaire Ben Barka, De Gaulle avait rattaché le SDECE au ministère des Armées et soumis les homicides de son Service action à l'aval du Président de la République ; le président était alors Valéry Giscard d'Estaing. Il est temps que la vérité soit dite sur ces meurtres.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

MATINÉE

9h: Accueil des participants

9h 30 : Intervention de bienvenue d'un élu de l'Assemblée

nationale

9h 35: Ouverture du colloque par Houcine Abassi

Secrétaire général de l'UGTT

9h 45: Recherches et travaux sur Farhat Hached, état des

lieux, par Abdelwahab Mokni, historien, Tunisie

10h 05: Hached dans la "mémoire tunisienne"

par Hichem Abdessamad, AVJ-FH

10h 25: Témoignage sur F. Hachad par Nourredine Hached

10h 35 Les répercussions de l'assassinat de Hached sur le

mouvement national marocain par Najib Taki,

historien, Maroc

10h 55: Pause café

11h 10: Projection d'un extrait du film d'al Jazira de 2009

11h 20 : Le point sur la plainte déposée contre Antoine

Melero, par Me Houcine Bardi, AVJ-FH, avocat au

barreau de Paris et conseil de la famille Hachad

11h 40 : Débat